

N°2026/042

Nouméa, le 14 avril 2026

## ALERTE PHYSALIES : FERMETURE DES PLAGES ET INTERDICTION DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

En raison de la présence d'un banc massif de physalies, un organisme marin aux filaments urticants, détecté à proximité de la plage du Château Royal, la ville de Nouméa a pris un arrêté de fermeture des plages et des activités nautiques les **mardi 14 et mercredi 15 avril** :

- sur le récif Ricaudy
- plage du Château Royal
- plage de l'anse Vata
- plage de la baie des Citrons
- à l'îlot Canard

Les filaments des physalies sont très urticants et peuvent provoquer des brûlures cutanées sérieuses, parfois même des réactions allergiques graves, comme des difficultés respiratoires, un gonflement généralisé ou un choc anaphylactique.

Attention, même mortes, les physalies présentent un danger durant plusieurs jours. Il est recommandé de ne pas les manipuler, même échouées.

La ville de Nouméa invite les usagers du littoral à la plus grande vigilance, surtout en cette période de vacances où de nombreux Nouméens profitent des plages en famille.